



FICHE DE POSTE

DELIBERATION : N°2023.0033 – AP du 13/04/2023 – **POSTE :** PB_02673

Direction/Service : DGA Santé et Solidarités/Direction de la PMI et de la Prévention santé
Mission ou orientation de la direction : DGA Santé et Solidarités

Identification du poste :

Intitulé du poste : Directeur de la PMI et de la prévention santé

Fonction : Directeur de la PMI et de la prévention santé

Le cadre d'emplois : Médecins

Grade : Médecin 2^{ème} classe, Médecin 1^{ère} classe, Médecin HCL

- de catégorie : A

Filière : Médico-sociale

Le positionnement du poste dans l'organisation : Rattaché à la Direction générale adjointe Santé et solidarités

Résumé du poste :

Mission ou la finalité du poste : Il définit le projet global de santé publique de la collectivité (protection et promotion de la santé, politique de la famille et de l'enfance, des personnes en risque d'exclusion). Il impulse l'organisation et la mise en œuvre des plans d'action ; pilote des projets. Il dirige et organise les services et équipements chargés de la prévention et de la promotion de la santé individuelle et collective

Relations fonctionnelles :

A l'intérieur du service : - DGA Santé et Solidarités

A l'intérieur de la collectivité :

- Conseil technique auprès des élus et de la direction générale, participation au comité de direction, relation avec les services de la collectivité

Avec les partenaires extérieurs :

- Collaboration avec les institutions, les partenaires (services extérieurs de l'Etat, hôpitaux, secteur libéral, CAF), travail en réseau avec d'autres institutions sur le territoire ou à l'extérieur de celui-ci, relation suivie avec le milieu associatif

Activités / Tâches principales du poste :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de santé publique
- Assister et conseiller les élus et la direction générale
- Concevoir et piloter des projets de santé publique
- Développer et animer des partenariats
- Promouvoir et communiquer la politique de santé publique
- Evaluer les politiques, les programmes et les projets de santé publique
- Gérer l'administratif et le budget
- Faire le management opérationnel des services
- Animer et piloter les médecins et les équipes pluridisciplinaires
- Garantir la veille sectorielle réglementaire et technique
- Gérer les PMI

Cette liste de tâches énumérée n'est pas limitative. Elle peut évoluer à tout moment sur demande de l'employeur

Compétences pratiques requises :

Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de santé publique

- Recenser et évaluer les besoins de la population locale en matière de santé
- Elaborer un diagnostic social et sanitaire
- Traduire les orientations politiques en plans d'actions, projets et programmes
- Arbitrer, opérer des choix stratégiques et négocier avec la hiérarchie les moyens de la mise en œuvre

Organiser des services à la population en matière de santé publique

- Définir et mettre en œuvre l'organisation la plus adaptée aux besoins de la population (territorialisation, sectorisation)
- Mettre en place un projet de service de la PMI

Assister et conseiller les élus et la direction générale

- Conseiller les élus et la direction générale et alerter sur les risques techniques, sociaux et juridiques liés aux orientations de santé publique
- Formuler des avis dans le cadre des programmes de santé publique

Concevoir et piloter des projets de santé publique

- Piloter ou s'associer à des dispositifs contractuels en cours
- Développer et coordonner des projets de protection et promotion de la santé, de prévention des risques liés aux personnes âgées, aux enfants ou aux personnes en risque d'exclusion

Développer et animer des partenariats

- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Développer des logiques de coproduction de l'action publique via des partenariats interinstitutionnels, associatifs privés

Promouvoir et communiquer la politique de santé publique

- Développer des démarches participatives avec les habitants et les usagers
- Définir une stratégie de communication
- Développer des partenariats avec les médias
- Concevoir, budgérer et organiser des événements

Evaluer les politiques, les programmes et les projets de santé publique

- Comparer les effets des projets au regard des objectifs et critères de résultats définis en amont
- Evaluer la qualité des soins dispensés
- Exploiter les résultats de l'évaluation pour les stratégies futures

Gérer l'administratif et le budget

- Optimiser la qualité, les coûts et les délais des services
- Elaborer un budget prévisionnel et rechercher des financements
- Mettre en œuvre la politique sociale et tarifaire des services de santé publique
- Contrôler la gestion et les engagements de dépenses
- Contrôler la passation et l'exécution des marchés publics

Faire le management opérationnel des services

- Définir les besoins du service et les compétences associées (organigramme, fiches de poste)
- Gérer le recrutement, l'intégration, la formation et la carrière des agents
- Evaluer les agents de la direction
- Développer un dispositif de contrôle hygiène sécurité

- Mettre en place une démarche qualité

Faire le management opérationnel des services

- Définir un projet de service (organisation, ressources)
- Définir et négocier les missions et objectifs prioritaires et les résultats attendus (contrat d'objectifs)
- Harmoniser les méthodes de travail entre services et équipements
- Contrôler et évaluer les actions de chaque équipement

Animer et piloter les médecins et les équipes pluridisciplinaires

- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes du service
- Déléguer les responsabilités sur les projets
- Repérer et réguler les conflits

Garantir la veille sectorielle réglementaire et technique

- Piloter des dispositifs de veille (politique, juridique, sociale) du secteur santé publique
- Développer et entretenir des réseaux professionnels d'échanges et d'information
- Identifier les projets de santé publique innovants
- Analyser l'incidence des évolutions de l'environnement sur les orientations en matière de santé de santé publique

Les particularités/contraintes du poste :

- Travail en bureau et en équipe ; déplacements fréquents
- Respect des obligations de discréetion et de confidentialité
- Devoir de réserve et sens du service public
- Horaires réguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service
- Disponibilité vis-à-vis des agents

* A défaut d'un fonctionnaire répondant au profil, un contractuel pourra être envisagé

Si besoin, cette fiche sera actualisée tous les ans lors de l'entretien professionnel